

Eghezée

Commune de 5310 EGHEZEE



Wallonie

## URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Eric SEYNAEVE domicilié à 5310 HANRET, rue du Broux 20.

Les terrains concernés sont situés à 5310 NOVILLE-SUR-MEHAIGNE, "Au Nachaux", cadastrés 5<sup>ème</sup> division, section C n° 213 B, 196/02, 196/03.

Le projet consiste en le déboisement d'une zone forestière au profit de la zone agricole contiguë (régularisation suite à constat conditionnalité - C n° 213 B) et nouvelle demande pour du déboisement de la zone forestière (C n°196/02, 196/03) au profit de la zone agricole contiguë ce qui est non conforme à la destination de la zone au plan de secteur et objet de la présente enquête.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté **sur RDV** durant la période d'enquête à l'adresse suivante : route de Gembloux 43 à 5310 EGHEZEE, Service Urbanisme tous les jours ouvrables de 8H30 à 11H30 et de 13H00 à 16H00, sauf le mardi et le jeudi après-midi, et le samedi de 10 heures à 12 heures.

Pour les consultations le **samedi matin, rendez-vous** doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Conseiller en aménagement du territoire et urbanisme (081/859.284) mail : [urbanisme@eghezee.be](mailto:urbanisme@eghezee.be)

**L'enquête publique est ouverte le 29 juin 2022 et clôturée le 13 juillet 2022.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, Service Urbanisme, Route de Gembloux, 43 à 5310 EGHEZEE,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@eghezee.be](mailto:urbanisme@eghezee.be)
- remises à Monsieur le Conseiller en aménagement du territoire et urbanisme dont le bureau se trouve au service Urbanisme de l'Administration communale

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention :

**PU MiD7282-74/22 - SEYNAEVE.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur le Conseiller en aménagement du territoire et urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale, Service Urbanisme, Route de Gembloux, 43 à 5310 EGHEZEE, le 13 juillet 2022 de 9 h à 9 h 30.

Le Conseiller en aménagement du territoire et urbanisme est Monsieur Arnaud STERCKX dont le bureau se trouve à l'Administration communale, Service Urbanisme, Route de Gembloux, 43 à 5310 EGHEZEE.